

L'hon. M. HARRIS: Pour répondre à votre question précédente, monsieur Macdonnell, au cours du débat précédant la deuxième lecture, vous avez dit, je crois, que si le gouvernement fédéral payait 100 cents sur chaque dollar pour toutes les propriétés, le projet de loi irait chercher dans les 12 ou 14 millions de dollars.

M. MACDONNELL: Non, j'ai dit dans les 25 millions, je crois. Voici comment je suis arrivé à ce chiffre. J'ai pris ce quatre p. 100 qui est censé représenter la propriété moyenne du gouvernement fédéral. J'ai ensuite pris le montant total de l'évaluation des propriétés immobilières et j'ai appliqué le pourcentage. Je me suis rendu compte que l'estimé avait été fort peu précis. J'en ai fait mention il y a deux ans, mais personne n'y a fait attention. J'en ai de nouveau fait mention lors de la seconde lecture du projet de loi, cette année. J'ai présenté ce chiffre parce que j'ai été surpris du petit chiffre obtenu avec ce calcul et j'aimerais connaître exactement la portée générale du problème. Pourriez-vous nous donner les chiffres sur lesquels vous vous basez? Comment avez-vous choisi les chiffres échantillons dont vous venez de nous parler? Quelle est la précision de ce quatre p. 100? Il n'y a pas grand différence entre quatre et quatre et demi p. 100, mais si l'on va jusqu'à quatorze p. 100, l'écart devient intéressant.

L'hon. M. HARRIS: Je l'ai déjà dit, nous ne possédons pas le chiffre total de la valeur imposable de toutes les propriétés fédérales situées dans les municipalités.

M. MACDONNELL: Vous ne vous êtes pas procuré ce renseignement? Vous devez certainement l'avoir.

L'hon. M. HARRIS: C'est exact.

M. MACDONNELL: Pouvez-vous nous expliquer comment vous vous êtes figuré l'ampleur du problème. Ce quatre p. 100 doit bien représenter quelque chose.

M. J. J. DEUTSCH, *sous-ministre adjoint au ministère des Finances*: Il m'a paru, monsieur, qu'au moment de la rédaction du premier projet de loi, on avait décidé de ne pas remplacer les impôts par des subventions dans les municipalités où la concentration des propriétés fédérales ne dépassait pas un chiffre moyen. On ne payait des subventions que dans les cas où cette concentration dépassait le chiffre prévu comme moyenne; c'est à ce moment que le chiffre de quatre p. 100 a été choisi.

M. MACDONNELL: Comment êtes-vous arrivé à ce quatre p. 100?

M. DEUTSCH: On a choisi un certain nombre de municipalités échantillons possédant des propriétés fédérales et on est arrivé à la conclusion que le chiffre de quatre p. 100 rendait assez bien compte de la situation.

M. MACDONNELL: Qui a fait cette enquête? Vous avez dit: on est arrivé à la conclusion. De qui s'agit-il?

M. DEUTSCH: Du personnel du ministère des Finances.

M. MACDONNELL: Pouvez-vous nous en dire plus long sur ce chiffre? Je l'ai peut-être pris trop au sérieux.

M. DEUTSCH: Nous avons envoyé un questionnaire à un certain nombre de municipalités, leur demandant la proportion existant entre la